ASSEMBLEE CONSTITUANTE SEANCE PLENIERE SALLE DU GRAND CONSEIL

Jeudi 31 mai 2012

14h00

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture
- 2. Personnes excusées
- 3. Approbation de l'ordre du jour
- 4. Communications de la Présidence
- 5. Approbation des règles de débat pour les points suivants de l'ordre du jour
- 6. Approbation des délégations
 - au Bureau pour la rédaction du commentaire de la brochure accompagnant le matériel de vote
 - au Bureau pour la validation d'un index des matières
 - au Bureau et à la Présidence pour la clôture administrative et financière de l'Assemblée
- 7. Approbation des corrections apportées par la commission de rédaction au texte issu de la troisième lecture
- 8. Déclarations des groupes sur le projet de nouvelle constitution
- 9. Vote du projet de nouvelle constitution
- 10. Déclaration de la Présidence de l'Assemblée constituante
- 11. Divers
- 12. Clôture

1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SEANCE PAR MME MARGUERITE CONTAT HICKEL, COPRESIDENTE, PRESIDENTE DE SEANCE A 14H00

2.1 PERSONNES PRESENTES

- M. Murat Julian Alder, Radical-Ouverture
- M. Michel Amaudruz, UDC
- M. Roberto Baranzini, socialiste pluraliste
- M. Richard Barbey, Libéraux & Indépendants
- M. Michel Barde, G[e]'avance
- M. Léon Benusiglio, MCG
- M^{me} Janine Bezaguet, AVIVO
- M. Thomas Bläsi, UDC
- M. Bertrand Bordier, Libéraux & Indépendants
- M. Thomas Büchi, Radical-Ouverture
- M. Jacques Bugna, G[e]'avance
- M. Boris Calame, Associations de Genève
- M. Georges Chevieux, Radical-Ouverture
- M^{me} Marguerite Contat Hickel, Les Verts et Associatifs
- M. Nils de Dardel, SolidaritéS, dès 14h10
- M^{me} Simone de Montmollin, Libéraux & Indépendants
- M. Christian de Saussure, G[e]'avance
- M. Yves-Patrick Delachaux, MCG
- M. Claude Demole, G[e]'avance
- M. Patrick-Etienne Dimier, MCG
- M. Michel Ducommun, SolidaritéS
- M. Alexandre Dufresne, Les Verts et Associatifs
- M. Jacques-Simon Eggly, Libéraux & Indépendants
- M^{me} Marie-Thérèse Engelberts, MCG
- M. Laurent Extermann, socialiste pluraliste
- M. Marco Föllmi, PDC
- M. Maurice Gardiol, socialiste pluraliste
- M. Pierre Gauthier, AVIVO
- M. Benoît Genecand, G[e]'avance
- M^{me} Béatrice Gisiger, PDC
- M. Christophe Golay, socialiste pluraliste
- M. Christian Grobet, AVIVO
- M. Jean-Marc Guinchard, G[e]'avance
- M^{me} Jocelyne Haller, SolidaritéS
- M. Lionel Halpérin, Libéraux & Indépendants
- M. Bénédict Hentsch, Libéraux & Indépendants, dès 14h10
- M. Laurent Hirsch, Libéraux & Indépendants
- M. Michel Hottelier, Libéraux & Indépendants
- M. Florian Irminger, Les Verts et Associatifs
- M^{me} Louise Kasser, Les Verts et Associatifs
- M^{me} Fabienne Knapp, Les Verts et Associatifs
- M. René Koechlin, Libéraux & Indépendants
- M^{me} Catherine Kuffer-Galland, Libéraux & Indépendants
- M. Pierre Kunz, Radical-Ouverture
- M. David Lachat, socialiste pluraliste



M. Yves Lador, Associations de Genève

M. Raymond Pierre Lebeau, Les Verts et Associatifs

M^{me} Béatrice Luscher, Libéraux & Indépendants

M. Alfred Manuel, Associations de Genève

Mme Claire Martenot, SolidaritéS

M. Antoine Maurice, Radical-Ouverture

M. Cyril Mizrahi, socialiste pluraliste

M. Souhaïl Mouhanna, AVIVO

M^{me} Corinne Müller Sontag, Les Verts et Associatifs

M. Ludwig Muller, UDC

M. Melik Özden, socialiste pluraliste

M. Jacques Pagan, UDC

M^{me} Christiane Perregaux, socialiste pluraliste

M. Olivier Perroux, Les Verts et Associatifs

M. Jean-François Rochat, AVIVO

M. Albert Rodrik, socialiste pluraliste

M^{me} Céline Roy, Libéraux & Indépendants

M^{me} Françoise Saudan, Radical-Ouverture, dès 14h15

M. Andreas Saurer, Les Verts et Associatifs

M. Jérôme Savary, Les Verts et Associatifs

M. Constantin Sayegh, PDC

M. Pierre Scherb, UDC

M. Pierre Schifferli, UDC

M. Maurice Schneeberger, PDC

M. Thierry Tanquerel, socialiste pluraliste

M. Jean-Philippe Terrier, PDC

M. Guy Tornare, PDC

M. Marc Turrian, AVIVO

M. Alberto Velasco, socialiste pluraliste

M. Jacques Weber, Libéraux & Indépendants

M^{me} Annette Zimmermann, AVIVO

M^{me} Solange Zosso, AVIVO

M. Guy Zwahlen, Radical-Ouverture

2.2 PERSONNES EXCUSEES

M^{me} Michèle Lyon, AVIVO M. Max Nigg, UDC

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé.

4. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENCE

- Invitation à la verrée à la clôture de la séance
- Annonce de la sortie et de l'envoi des premiers tomes du Bulletin officiel

5. APPROBATION DES REGLES DE DEBAT POUR LES POINTS SUIVANTS DE L'ORDRE DU JOUR

Point 6 - Approbation des délégations au Bureau, respectivement à la Présidence, pour la rédaction du commentaire de la brochure accompagnant le matériel de vote, la validation d'un index des matières et la clôture administrative et financière de l'Assemblée

La Présidence dispose de **5 minutes** pour présenter les délégations demandées à l'Assemblée.

Les groupes qui souhaitent s'exprimer disposent de 2 minutes.

Point 7 - Approbation des corrections apportées par la commission de rédaction au texte issu de la troisième lecture

La commission de rédaction dispose de **3 minutes** pour présenter les corrections apportées au texte voté en troisième lecture.

Les groupes qui souhaitent s'exprimer disposent de 2 minutes.

Point 8 - Déclarations des groupes sur le projet de nouvelle constitution

Chaque groupe dispose de **10 minutes** pour présenter la (ou les) position(s) de son groupe. Ce temps de parole peut être partagé entre plusieurs orateurs mais de manière groupée.

Point 9 - Vote du projet de nouvelle constitution

Rappel des règles préalablement approuvées par l'Assemblée le 7 mai :

- Motion d'ordre Lachat : l'Assemblée renonce à la lecture intégrale du projet de constitution le 31 mai.
- Amendement de la commission de rédaction : le texte soumis au vote le 31 mai comprend trois variantes en vue du scrutin du 17 juin.
- **Proposition du Bureau:** intégration des résultats du scrutin du 17 juin dans le texte final qui sera remis au Conseil d'Etat (par la commission de rédaction puis validation par le Bureau).

Vote par appel nominal (art. 57 al. 4)

Le vote par appel nominal est demandé (soumis à l'approbation d'au moins 15 membres de l'Assemblée).

Vote électronique (art. 57 al.2)

Le vote se fait en utilisant le dispositif électronique habituel.

Déroulement du vote du projet de nouvelle constitution

Les constituantes et constituants se prononcent par un seul vote sur l'ensemble du projet en répondant par oui, non ou abstention, à la question suivante :

« Acceptez-vous le projet de constitution de la République et canton de Genève du 15 mai 2012 ? »

Le/la président-e de séance ne prend pas part au vote sauf en cas d'égalité (art. 17 al.4).

Point 10 - Déclaration de la Présidence de l'Assemblée constituante

La Présidence dispose de 16 minutes pour :

- donner lecture des résultats du vote nominal du projet de nouvelle constitution ;
- prononcer une allocution solennelle concluant les travaux de l'Assemblée.

Les règles de débat sont adoptées sans opposition.

6. APPROBATION DES DELEGATIONS

- AU BUREAU POUR LA REDACTION DU COMMENTAIRE DE LA BROCHURE ACCOMPAGNANT LE MATERIEL DE VOTE
- AU BUREAU POUR LA VALIDATION D'UN INDEX DES MATIERES
- AU BUREAU ET A LA PRESIDENCE POUR LA CLOTURE ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE L'ASSEMBLEE

Par 66 oui, 1 non, 5 abstentions, les délégations au Bureau, respectivement à la Présidence, sont approuvées.

7. APPROBATION DES CORRECTIONS APPORTEES PAR LA COMMISSION DE REDACTION AU TEXTE ISSU DE LA TROISIEME LECTURE

- Présentation par M. Florian Irminger, président de la commission de rédaction
- Prise de parole des groupes
- Vote d'entrée en matière

Par 66 oui, 0 non, 4 abstentions, l'entrée en matière est acceptée.

Votes sur les amendements

Art. 37 Droit de grève (art. 38 dans le projet issu de la troisième lecture)

¹ Le droit de grève et **le droit de** mise à pied collective sont garantis s'ils se rapportent aux relations de travail et sont conformes aux obligations de préserver la paix du travail ou de recourir à une conciliation.

Par 61 oui, 4 non, 9 abstentions, l'article 37, alinéa 1 tel qu'amendé est accepté.

Art. 94 Haute surveillance (art. 95 dans le projet issu de la troisième lecture) (troisième lecture « Surveillance »)

Par 65 oui, 0 non, 9 abstentions, le titre de l'article 94 ainsi amendé est accepté.

Art. 126 Composition (art. 128 dans le projet issu de la troisième lecture) (troisième lecture « Election »)

Par 67 oui, 0 non, 5 abstentions, le titre de l'article 126 ainsi amendé est accepté.



8. DECLARATIONS DES GROUPES SUR LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION

Prennent successivement la parole :

Pour le groupe Libéraux & Indépendants M. Lionel Halpérin M. Jacques-Simon Eggly

Pour le groupe UDC M. Ludwig Muller M. Pierre Schifferli

Pour le groupe Verts et Associatifs M. Jérôme Savary

Pour les Associations de Genève M. Yves Lador M. Boris Calame M. Alfred Manuel

Pour le groupe PDC M^{me} Béatrice Gisiger M. Guy Tornare

Pour le groupe G[e]'avance M. Michel Barde

Pour le groupe SolidaritéS M^{me} Jocelyne Haller M^{me} Claire Martenot M. Michel Ducommun

Pour le groupe AVIVO M. Souhaïl Mouhanna M. Pierre Gauthier

Pour le groupe Radical-Ouverture M. Murat Julian Alder

Pour le groupe MCG M. Patrick-Etienne Dimier M^{me} Marie-Thérèse Engelberts

Pour le groupe socialiste pluraliste M. Cyril Mizrahi

9. VOTE DU PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION

« Acceptez-vous le projet de constitution de la République et canton de Genève du 15 mai 2012 ? ».

Par 57 oui, 15 non, 5 abstentions, le projet de constitution est adopté.

10. DECLARATION DE LA PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Les quatre coprésidentes et coprésident prennent successivement la parole.

M^{me} Céline Roy donne lecture du résultat du vote :

M. Murat Julian Alder, Radical-Ouverture	OUI
M. Michel Amaudruz, UDC	OUI
M. Roberto Baranzini, socialiste pluraliste	OUI
M. Richard Barbey, Libéraux & Indépendants	ABS
M. Michel Barde, G[e]'avance	OUI
M. Léon Benusiglio, MCG	OUI
M ^{me} Janine Bezaguet, AVIVO	ABS
M. Thomas Bläsi, UDC	OUI
M. Bertrand Bordier, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Thomas Büchi, Radical-Ouverture	OUI
M. Jacques Bugna, G[e]'avance	OUI
M. Boris Calame, Associations de Genève	OUI
M. Georges Chevieux, Radical-Ouverture	OUI
M ^{me} Marguerite Contat Hickel, Les Verts et Associatifs	(présidente de séance) NVT
M. Nils de Dardel, SolidaritéS	NON
M ^{me} Simone de Montmollin, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Christian de Saussure, G[e]'avance	OUI
M. Yves-Patrick Delachaux, MCG	OUI
M. Claude Demole, G[e]'avance	OUI
M. Patrick-Etienne Dimier, MCG	OUI
M. Michel Ducommun, SolidaritéS	NON
M. Alexandre Dufresne, Les Verts et Associatifs	OUI
M. Jacques-Simon Eggly, Libéraux & Indépendants	OUI
M ^{me} Marie-Thérèse Engelberts, MCG	OUI
M. Laurent Extermann, socialiste pluraliste	OUI
M. Marco Föllmi, PDC	OUI
M. Maurice Gardiol, socialiste pluraliste	OUI
M. Pierre Gauthier, AVIVO	NON
M. Benoît Genecand, G[e]'avance	OUI
, . .	OUI
M ^{me} Béatrice Gisiger, PDC	OUI
M. Christophe Golay, socialiste pluraliste	
M. Christian Grobet, AVIVO	NON
M. Jean-Marc Guinchard, G[e]'avance	IUO
M ^{me} Jocelyne Haller, SolidaritéS	NON



M. Lionel Halpérin, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Bénédict Hentsch, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Laurent Hirsch, Libéraux & Indépendants	NON
M. Michel Hottelier, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Florian Irminger, Les Verts et Associatifs	OUI
M ^{me} Louise Kasser, Les Verts et Associatifs	OUI
M ^{me} Fabienne Knapp, Les Verts et Associatifs	OUI
M. René Koechlin, Libéraux & Indépendants	OUI
M ^{me} Catherine Kuffer-Galland, Libéraux & Indépendants	OUI
M. Pierre Kunz, Radical-Ouverture	ABS
M. David Lachat, socialiste pluraliste	OUI
M. Yves Lador, Associations de Genève	ABS
M. Raymond Pierre Lebeau, Les Verts et Associatifs	OUI
M ^{me} Béatrice Luscher, Libéraux & Indépendants	OUI
M ^{me} Michèle Lyon, AVIVO	(excusée) NVT
M. Alfred Manuel, Associations de Genève	OUI
M ^{me} Claire Martenot, SolidaritéS	NON
M. Antoine Maurice, Radical-Ouverture	OUI
M. Cyril Mizrahi, socialiste pluraliste	OUI
M. Souhaïl Mouhanna, AVIVO	NON
M. Ludwig Muller, UDC	OUI
M ^{me} Corinne Müller Sontag, Les Verts et Associatifs	OUI
M. Max Nigg, UDC	(excusé) NVT
M. Melik Ozden, socialiste pluraliste	OUI
M. Jacques Pagan, UDC	NON
M ^{me} Christiane Perregaux, socialiste pluraliste	OUI
M. Olivier Perroux, Les Verts et Associatifs	OUI
M. Jean-François Rochat, AVIVO	NON
M. Albert Rodrik, socialiste pluraliste	OUI
M ^{me} Céline Roy, Libéraux & Indépendants	ABS
M ^{me} Françoise Saudan, Radical-Ouverture	OUI
M. Andreas Saurer, Les Verts et Associatifs	NON
M. Jérôme Savary, Les Verts et Associatifs	OUI
M. Constantin Sayegh, PDC	OUI
M. Pierre Scherb, UDC	OUI
M. Pierre Schifferli, UDC	NON
M. Maurice Schneeberger, PDC	OUI
M. Thierry Tanquerel, socialiste pluraliste	OUI
M. Jean-Philippe Terrier, PDC	OUI
M. Guy Tornare, PDC	OUI
M. Marc Turrian, AVIVO	NON
M. Alberto Velasco, socialiste pluraliste	OUI
M. Jacques Weber, Libéraux & Indépendants	OUI
M ^{me} Annette Zimmermann, AVIVO	NON
M ^{me} Solange Zosso, AVIVO	NON
M. Guy Zwahlen, Radical-Ouverture	OUI

A titre personnel, M^{me} Céline Roy souligne qu'étant novice en politique, les quatre années de travaux de l'Assemblée lui ont permis d'en découvrir de nombreuses facettes, en tant qu'assistante du groupe des Libéraux & Indépendants, de constituante et finalement de



coprésidente, tâches qui lui ont apporté leur lot de satisfaction et de déception et qui lui ont surtout permis d'évoluer, d'apprendre. Elle a aujourd'hui le plaisir du devoir accompli.

M^{me} Christiane Perregaux retrace le parcours de l'Assemblée constituante depuis le 20 novembre 2008, séance d'installation, à ce jour. Elle insiste plus particulièrement sur la volonté d'élaborer un nouveau projet de loi fondamentale pour Genève, de fixer les règles du jeu entre les autorités, entre le canton et les communes, entre les citoyennes, les citoyens et le pouvoir, entre Genève et ses voisins. Ce travail d'élaboration des codes du « vivre ensemble » a commencé dans les commissions et s'est ensuite poursuivi en plénière sans oublier la consultation du printemps 2011 et les séances d'information à la population.

A titre personnel, M^{me} Christiane Perregaux tient à remercier l'Assemblée de la confiance qui lui a été accordée.

M^{me} Marguerite Contat Hickel dresse la liste qu'elle espère la plus exhaustive possible de toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la Constituante.

M^{me} Sophie Florinetti, secrétaire générale, fleurie sous les applaudissements ; M^{me} Fabienne Bouvier, secrétaire adjointe en charge de la communication, du système d'information et du Mémorial ; M^{me} Irène Renfer, secrétaire juriste ; M^{me} Aurélie Rion, rédactrice-mémorialiste et documentaliste; M^{mes} Virginie Romagnoli, Marie Spycher, secrétaires de coordination; M^{me} Elisabeth Demaria, secrétaire; M. Daniel Marchand, mandataire; M^{me} Eliane Monnin, mandataire, rédaction des procès-verbaux de commission et du mémorial, ses collaboratrices, M^{me} Sophie Bovy, M^{me} Diana Chernikova, M^{me} Emilie Dufour, M^{me} Leila Emamzadah, M^{me} Laure Fleury, M^{me} Arbnore Hasani, M^{me} Alexandra Karam, M^{me} Leila Kherbiche, M^{me} Clara Luthi, M^{me} Karine Matusiak, M^{me} Amy Mavor, M^{me} Juliette Rüe, M^{me} Adèle Tobin, M^{me} Martine Triandle Luisier; M^{me} Anja Wyden, chancelière d'Etat; M^{me} Maria-Anna Hutter, sautier du Grand Conseil, M. Stéphane Baldassari, huissier du Grand Conseil; les collaborateurs des départements des finances et du DCTI; M. Cédric Schöni, délégué du Conseil d'Etat auprès de l'Assemblée; M. Martin Bonnard, collaborateur externe; L'équipe de Léman Bleu; M^{me} Swan, responsable de la buvette du Grand Conseil; la commission de rédaction, M. Christian Grobet, M. Murat Julian Alder, M. Thierry Tanquerel, M. Michel Hottelier, M. Florian Irminger; les présidentes et présidents des commissions thématiques, M^{me} Carine Bachmann, M. Maurice Gardiol, M. Guy Zwahlen, M. Jacques Pagan, M. Pierre Gauthier, M. Lionel Halpérin, M. Yves Lador, M. Benoît Genecand; la commission de contrôle financier, M. Marco Föllmi, président ; la commission du règlement, M^{me} Béatrice Gisiger, présidente ; les membres du Bureau, M^{me} Jocelyne Haller, M. Souhaïl Mouhanna, M. Ludwig Muller, M. Jacques Pagan, M^{me} Marie-Thérèse Engelberts, M. Patrick-Etienne Dimier, M. Guy Tornare, M. Jean-Marc Guinchard, M. Boris Calame; M. Jacques-Simon Eggly, coprésident avant de rejoindre les rangs de l'Assemblée; Mme Louise Kasser, présidente des premiers travaux de l'Assemblée en tant que benjamine ; tous ceux qui ont démissionné, M. Gilles Godinat, M. Pierre Vanek, M^{me} Béatrice Barton, M. Gilles Desplanches, M. Olivier Fatio, M. Stéphane Tanner, M. Michel Grandjean, ancien membre de la commission de rédaction, M. Béat Burgenmeier, M^{me} Silja Halle, M. François de Planta, M. Philippe Roch, M. Pierre-Alain Tschudi, M. Raymond Loretan, M^{me} Carine Bachmann; une dernière pensée aux constituants décédés, M. Franck Ferrier, ancien membre du Bureau; M. Jean-Pierre Aubert, M. Soli Pardo, M. Tristan Zimmermann, M. Michel Chevrolet, ancien membre du Bureau

Toutes ces personnes sont longuement applaudies.



M^{me} Marguerite Contat Hickel, à titre personnel, souligne la vie riche en émotions de constituant et de constituant qui a permis à chacun de se connaître, d'entendre les avis divergents, de tenter les compromis. Quatre ans de travail commun avec la seule perspective d'aboutir à un texte acceptable par le plus grand nombre a été une gageure dans l'environnement politique genevois et elle le dit sans triomphalisme : mission accomplie.

M. Thomas Büchi évoque la remise du projet de nouvelle constitution au Conseil d'Etat le 26 juin. En vue de la votation populaire du 14 octobre, il rappelle que le devoir des constituants est d'informer afin que chaque citoyen et citoyenne se sente concernée et surtout se détermine en toute connaissance de cause.

Pour terminer M. Thomas Büchi cite l'homme d'Etat et poète athénien Solon qui disait il y a deux mille six cents ans : *Une constitution est bonne pour un peuple et pour un temps. Par conséquent, il ne faut pas la momifier.*

11. DIVERS

M. Pierre Kunz remercie les quatre coprésidents au nom de tous les chefs de groupe.

Les quatre coprésidents, M^{me} Marguerite Contat Hickel, M^{me} Perregaux, M^{me} Roy et M. Büchi sont fleuris par quatre chefs de groupe.

M. Ludwig Muller annonce la création d'une cellule de coordination, composée de M^{me} Janine Bezaguet, M. Jean-Marc Guinchard et lui-même, destinée à la vie après la Constituante. Ce ne sera ni une association, ni une amicale, il n'y aura ni comité, ni président, ni cotisations. La cellule servira de relais en centralisant les coordonnées des 80 membres pour organiser un événement, une ou deux fois l'an.

12. CLOTURE

La présidente déclare solennellement clos le débat issu de la 56^e session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 17h00. Elle est suivie d'une verrée ouverte à toute la population sous l'ancien Arsenal.

La secrétaire générale

La présidente de séance

M^{me} Sophie FLORINETTI Secrétaire générale M^{me} Marguerite CONTAT HICKEL Coprésidente